



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 113522

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les propositions exprimées par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie dans le livre blanc intitulé : « Les diplômés à l'épreuve du chômage ». En matière d'apprentissage et d'alternance, il est notamment recommandé de développer les démarches innovantes comme l'ouverture internationale, en favorisant la mobilité européenne des apprentis, en particulier grâce à une utilisation simplifiée des programmes mis en oeuvre dans le cadre de l'Union européenne. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113522

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13143